

Introduction

En 1921, la pilote automobile et militante Camille du Gast affirme le rôle central du sport dans « la victoire féministe¹ ». En effet, autour de la Première Guerre mondiale, les premières sportives s'organisent et créent leurs organisations autonomes, en marge des fédérations et clubs réservés aux hommes. Elles soulèvent alors des questions d'émancipation des corps, et rejoignent les préoccupations des féministes, qui les soutiennent. Les années 1920 constituent ainsi un moment d'alliance et de coopération entre sportives et militantes de la cause des femmes.

Les féministes du début du xx^e siècle sont plutôt connues pour leur revendication principale, celle de l'accès au droit de vote. L'historiographie du féminisme distingue ainsi « une première vague féministe se déployant du xix^e siècle aux années 1930 autour de la question des droits civils et civiques, d'une deuxième vague émergeant dans les années 1960 davantage centrée sur la lutte des femmes contre le patriarcat et pour les libertés² ». La première vague, prise par la priorité de l'égalité des droits, notamment politiques, n'est pas connue pour ses revendications portant sur le corps : sur ce plan, l'historiographie a plutôt tendance à l'opposer à la deuxième vague qui elle, met en avant la liberté sexuelle et l'accès à la contraception et à l'avortement. Pourtant, les féministes de la III^e République militent dans une période de développement des activités physiques et de leur progressive ouverture aux femmes.

Quant aux activités physiques, elles sont d'abord fermées aux femmes, à quelques exceptions près liées aux pratiques aristocratiques. La naissance des « sports modernes », organisés, codifiés, institutionnalisés, est généralement située dans les « *public schools* », écoles strictement masculines de l'élite britannique. Or, ces établissements ont été décrits comme « imprégnés d'une conception de la masculinité qui célébrait la compétitivité, la rudesse et la domination physique³ ». Le sport moderne se développe par la suite comme un « fief de la virilité⁴ », lieu de construction d'une masculinité conquérante, dans lequel la supériorité des hommes sur les femmes est une certitude idéologique. Ces dernières sont considérées comme trop faibles pour participer aux mêmes

-
1. GAST Camille du, « Le Rôle du sport dans la victoire féministe », in COLLECTIF, *Cinquante ans de féminisme, 1870-1920*, Paris, Éditions de la Ligue française pour le droit des femmes, 1921, p. 113-116.
 2. PAVARD Bibia, « Faire naître et mourir les vagues : comment s'écrit l'histoire des féminismes », *Itinéraires*, vol. 2017-2, 2018, p. 1.
 3. LABERGE Suzanne, « Les rapports sociaux de sexe dans le domaine du sport : perspectives féministes marquantes des trois dernières décennies », *Recherches féministes*, vol. 17, n° 1, 2004, p. 15.
 4. ELIAS Norbert et DUNNING Eric, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Pocket, 1998.

activités ; elles n'y accèdent en France qu'à la toute fin du siècle de manière individuelle et doivent attendre les années 1910 pour pratiquer le sport dans des clubs ouverts aux femmes⁵.

Les activités physiques des femmes s'organisent et s'institutionnalisent ensuite autour de la Première Guerre mondiale : comment naît, se consolide, puis s'éteint cette dynamique ? Quel est le rôle de la Grande Guerre et de ses suites sur le développement d'institutions de sportives ? Comment le mouvement des sportives croise-t-il l'espace de la cause des femmes, et comment s'y inscrit-il ? Quelles sont les personnalités qui portent cette alliance et quelles revendications partagent-elles ?

Des féminismes à l'« espace des femmes »

Les études sur les femmes et le genre se développent d'abord aux États-Unis, où elles s'institutionnalisent dès les années 1970. Le phénomène est plus lent en France, pour des raisons de « différences structurelles, idéologiques, et culturelles⁶ ». Dans les mêmes années, l'histoire des femmes et des féminismes commencent alors seulement à émerger et se développent en parallèle, suivant une même logique consistant à rendre les femmes visibles dans l'histoire⁷. S'interroger sur les sportives permet de montrer que les femmes n'ont pas eu que des activités domestiques : elles aussi ont eu des pratiques de loisirs, ce qui permet d'étudier le plaisir qu'elles en ont tiré et la liberté relative dans laquelle elles ont pu, ou non, choisir leurs activités.

De quel(s) féminisme(s) parle-t-on ? La définition du terme « féminisme » porte à la controverse car il est polysémique et soumis à de nombreuses variations historiques. Il peut néanmoins être défini dans une acception large, qui permet d'inclure tous les féminismes, autour de trois éléments essentiels : la reconnaissance de l'existence d'une condition sociale spécifique aux femmes, le rejet d'une oppression perçue comme spécifique, et enfin la volonté de s'inscrire dans une mobilisation pour la combattre⁸.

Les sportives, et notamment les championnes, sont parfois considérées comme féministes sans s'être elles-mêmes désignées comme telles : à partir de l'analyse de leurs parcours, la question de leur engagement sera envisagée avec prudence, en prenant en compte leurs discours, leur autodétermination et le contexte étudié⁹. La célébrité ne fait pas le féminisme, idée dont il est particulièrement nécessaire

5. L'expression « sport féminin » communément admise est ambiguë et ne permet pas de différencier les activités sportives pratiquées par des femmes de celles qui sont jugées « féminines » comme la natation synchronisée ou le patinage artistique à l'inverse des sports « masculins » : rugby, boxe... Les sports pratiqués par des femmes ne sont donc pas nécessairement « féminins ». Il s'agira ainsi, dans la mesure du possible, de substituer l'expression « sport des femmes » ou « pour les femmes » à celle de « sport féminin », néanmoins toujours en usage et parfois difficile à éviter devant la lourdeur des alternatives.

6. SCHWARTZ Paula, « Women's Studies, Gender Studies. Le contexte américain », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 3, n° 75, 2002, p. 15.

7. PERROT Michelle, *Les Femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998.

8. OFFEN Karen, « Defining Feminism: a comparative historical Approach », *Signs*, vol. 14, n° 1, 1988, p. 152.

9. BARD Christine, « Écrire l'histoire des féministes : bilan et perspectives », in Christine BARD (dir.), *Les Féministes de la deuxième vague*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 13-26.

de se prémunir dans l'étude des grandes championnes qui marquent l'opinion et peuvent susciter l'admiration des féministes elles-mêmes, qui les jugent en pionnières, sans qu'elles n'aient manifesté la moindre volonté de s'engager. Apparaître comme transgressive dans la sphère publique n'est pas suffisant ; parallèlement, il s'agit de ne pas privilégier un type de féminisme, notamment les radicales, au détriment des plus modérées.

La question se pose également pour les groupes ou mouvements : une organisation sportive de femmes volontairement non mixte est-elle nécessairement féministe ? Laure Bereni souligne que la différence entre « mouvement de femmes » et « mouvement féministe » repose sur la cause de la mobilisation. Les mouvements de femmes sont des « mobilisations collectives menées principalement par des femmes, en tant que femmes », alors que les seconds contestent « la hiérarchie socialement établie entre les sexes¹⁰ ». La distinction repose donc sur le critère de présence ou absence d'un discours contestant explicitement l'ordre du genre. L'apport de l'histoire consiste justement à enrichir la compréhension des « processus de politisation » en montrant « les rapports étroits entre engagements féminins (en tant que femmes) et féministes (remettant en cause l'inégalité des sexes)¹¹ ». En effet, il existe un « continuum » entre les deux : les mouvements féministes sont inclus dans les mouvements de femmes et interagissent avec les groupes non féministes.

Il s'agira ainsi de mêler les échelles individuelles et collectives pour montrer à la fois les parcours et positionnements des sportives et militantes et les interactions entre organisations sportives et féministes. Les études sur le genre incitent si les sources le permettent à évoquer les performances de genre des militantes¹². Ces performances peuvent être liées à la stratégie féministe adoptée. De même, les sportives se prêtent particulièrement à cette analyse : prises entre la recherche de la performance et les accusations de virilité, elles peuvent également avoir recours à un usage stratégique de leur image.

Les féminismes nécessitent également d'être étudiés dans leur diversité, des plus « modérées » aux plus « radicales¹³ ». Les modérées sont celles qui ont les revendications les plus limitées et les modes d'action les plus prudents ; les radicales ont des demandes plus étendues et des discours et actions plus virulentes¹⁴. L'analyse à l'échelle individuelle montrera des nuances, quelques modérées pouvant apparaître radicales sur certains sujets ; la thématique du corps et des activités physiques pouvant nécessiter d'ailleurs la mise en place d'une catégorisation spécifique.

10. BERENI Laure et REVILLARD Anne, « Les femmes contestent. Genre, féminismes et mobilisations collectives », *Sociétés contemporaines*, vol. 1, n° 85, 2012, p. 5.

11. BERENI Laure et REVILLARD Anne, « Un mouvement social paradigmatique ? Ce que le mouvement des femmes fait à la sociologie des mouvements sociaux », *Sociétés contemporaines*, vol. 1, n° 85, 2012, p. 20.

12. MARGADANT Jo (dir.), *The New Biography. Performing Femininity in 19th-Century France*, Berkeley, University of California Press, 2000.

13. BARD Christine, *Les Filles de Marianne. Histoire des féminismes 1914-1940*, Paris, Fayard, 1995, p. 22.

14. BARD Christine, « Féminisme modéré », in Christine BARD (dir.), *Dictionnaire des féministes. France XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 2017, p. 555-557 ; et « Féminisme radical », in Christine BARD (dir.), *Dictionnaire des féministes, op. cit.*, p. 558-560.

Du genre au sexe

Pour Joan W. Scott, le genre est une « catégorie utile d'analyse historique » ; c'est « un élément constitutif de rapports sociaux fondés sur des différences perçues entre les sexes, et [...] une façon première de signifier des rapports de pouvoir¹⁵ ». Le genre met l'accent sur l'aspect social des différences entre femmes et hommes, et permet une « déconstruction authentique des termes de la différence des sexes ». Joan W. Scott s'en saisit pour analyser les relations entre femmes et hommes en montrant que leur construction s'inscrit dans un rapport de pouvoir dynamique, soumis à évolution historique. Il s'agira pour l'historienne de s'attacher à montrer « comment fonctionne le genre, comment survient le changement ». En effet, les normes de genre qui constituent la pensée dominante n'empêchent pas l'émergence de possibilités alternatives, que les historiennes¹⁶ doivent analyser, en insistant sur les éléments de contexte permettant les changements ou amenant à leur rejet.

D'abord pensé en opposition au sexe, afin de « dénaturiser les rapports sociaux¹⁷ », le concept de genre permet dans un premier temps de différencier le sexe biologique (« sexe ») du statut social et culturel qui y est attaché (« genre ») ; puis cette perspective apparaît à certaines trop limitée, reproduisant la dualité nature/culture et renforçant l'idée d'une naturalité biologique immuable incarnée par la binarité des sexes. Cette première définition se voit opposer une deuxième, qui apparaît dans les années 1990 aux États-Unis, et permet de repenser l'opposition sexe et genre en niant cette fois-ci également la naturalité du sexe¹⁸. Cette nouvelle acception est particulièrement utile en histoire des sciences, du corps et du sport. C'est également la perspective adoptée par Elsa Dorlin et Anaïs Bohuon, et celle qui sera suivie dans cette étude. Elsa Dorlin souligne ainsi la construction d'une « bi-catégorisation sexuelle biologique¹⁹ ». Le genre est alors défini comme un système produisant une binarité hiérarchique entre les sexes (femmes/hommes) et entre les valeurs et représentations qui y sont associées (féminin/masculin)²⁰.

15. SCOTT Joan W., « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les cahiers du GRIF*, n° 37-38, 1988, p. 141.

16. Les éditions des Presses universitaires de Rennes n'acceptant pas le point médian, les pluriels mixtes mêleront accord de proximité, néologisme accumulatif et féminin universel, un choix qui se justifie d'autant plus qu'il s'agit souvent dans le cadre de cette étude de parler de groupes de femmes, où les hommes sont très minoritaires. Néanmoins cette dernière solution reste imparfaite et ne permet pas d'inclure les personnes se définissant en dehors de la binarité. Pour un rappel des bonnes pratiques de l'écriture inclusive, voir ARBOGAST Mathieu, « La rédaction non sexiste et inclusive dans la recherche : enjeux et modalités pratiques », *Documents de travail 231*, INED, [<https://www.ined.fr/fr/publications/editions/document-travail/redaction-non-sexiste-inclusive-recherche/>].

17. FASSIN Éric, « Le genre aux États-Unis », in Christine BARD, Christian BAUDELLOT et Janine MOSSUZ-LAVAU (dir.), *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et pouvoir*, Paris, La Martinière, 2004, p. 26.

18. FASSIN Éric, « Le genre aux États-Unis », art. cité.

19. DORLIN Elsa, *Sexe, genre et sexualités : introduction à la théorie féministe*, Paris, Presses universitaires de France, 2008, p. 42.

20. BERENI Laure, CHAUVIN Sébastien, JAUNAIT Alexandre et REVILLARD Anne, *Introduction aux études sur le genre*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2012, p. 10.

Une histoire du sport peu féministe

S'il est désormais « virtuellement impensable d'oublier les femmes lorsqu'on étudie le sport²¹ », on constate néanmoins que l'histoire du sport reste encore aujourd'hui très centrée sur les hommes. Selon Osborne et Skillen, le sport des femmes reste en 2010 « un domaine particulièrement négligé²² ».

En France, les études sur le sport des femmes se développent d'abord dans le cadre de recherches STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives), qui bénéficient de leur pluridisciplinarité : ce sont d'abord les sociologues²³ et les psychologues du sport qui s'y intéressent²⁴. L'histoire se développe ensuite, par le biais notamment de Pierre Arnaud et Thierry Terret, qui dirigent un ouvrage collectif sur ce thème²⁵. À la suite de cette étude, la thématique se développe en France autour de plusieurs thèses se consacrant chacune à une activité, comme le football²⁶, l'athlétisme²⁷ ou l'alpinisme²⁸. Ces entrées par discipline ne favorisent pas une histoire de l'évolution générale de la place des femmes dans le sport. L'historiographie récente met également en valeur les avancées depuis le XIX^e siècle, soulignant les interdits qu'il a fallu briser, et assimilant l'obtention du droit de pratiquer une nouvelle activité à une « conquête²⁹ » couronnant une lutte. Au début des années 2000, une nouvelle approche incluant les apports du concept de genre s'intéresse davantage aux effets émancipateurs sur la vie des femmes, tels qu'une modification du costume dans le sens d'une plus grande liberté de mouvement³⁰. Des travaux se penchent sur les premières championnes médiatiques, telles Suzanne Lenglen, qui diffuse une image de femme active et indépendante³¹. Les questions de l'hétéronormativité et de l'homophobie dans le sport sont également abordées³².

21. THORPE Holly et OLIVE Rebecca, « Introduction », *Journal of Sport History*, vol. 39, n° 3, 2012, p. 373.

22. OSBORNE Carol A. et SKILLEN Fiona, « The State of Play: Women in British Sport History », *Sport in History*, vol. 30, n° 2, 2010, p. 190.

23. DAVISSE Annick et LOUVEAU Catherine, *Sport, école et société : la différence des sexes. Féminin, masculin et activités sportives*, Paris, L'Harmattan, 1998 (1991).

24. LABRIDY Françoise, « Pratiques sportives, différenciation sexuelle, et émancipation féminine. Résistance, répétition, rupture », in *Actes de l'HISPA*, Paris, INSEP, 1978, p. 215-237.

25. ARNAUD Pierre et TERRET Thierry (dir.), *Histoire du sport féminin*, t. 1, *Histoire et identité*, Paris, L'Harmattan, 1996.

26. PRUDHOMME-PONCET Laurence, *Histoire du football féminin au XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2003.

27. ROSOL Nathalie, *L'Athlétisme féminin en France (1912-fin des années 1970) : des athlètes en quête d'identité*, thèse de doctorat de STAPS, sous la direction de Thierry Terret et Jean Saint-Martin, Lyon, université Claude Bernard Lyon 1, 2005.

28. OTTOGALLI-MAZZACAVALLLO Cécile, *Femmes et alpinisme : un genre de compromis 1874-1919*, Paris, L'Harmattan, 2006.

29. Par exemple, VIGARELLO Georges, *Histoire de la beauté. Le corps et l'art d'embellir de la Renaissance à nos jours*, Paris, Le Seuil, 2004, p. 156 ; ou encore LIOTARD Philippe et TERRET Thierry (dir.), *Sport et genre*, t. 1, *La conquête d'une citadelle masculine* ; t. 2, *Excellence féminine et masculinité hégémonique* ; t. 3, *Apprentissage du genre et institutions éducatives* ; t. 4, *Objets, arts et médias*, Paris, L'Harmattan, 2005.

30. LIOTARD Philippe et TERRET Thierry (dir.), *Sport et genre*, op. cit.

31. TÉTART Philippe, « Champion androgyne, combattante et danseuse. Portrait flou de Suzanne Lenglen (1913-1923) », *International Review on Sport and Violence*, n° 8, 2014, p. 63-82. GUIDO Laurent et HAVER Gianni (dir.), *Images de la femme sportive aux XIX^e et XX^e siècles*, Genève, Georg, 2003.

32. BOHUON Anaïs et QUIN Grégory, « Sport », in Juliette RENNES (dir.), *Encyclopédie critique du genre : corps, sexualité, rapports sociaux*, Paris, La Découverte, 2016, p. 605-614. MENNESSON Christine, « Les

Parallèlement, venue des facultés d'histoire, se développe une étude des corps qui, elle aussi, interroge l'émancipation des femmes³³. Là encore, on constate des effets des activités physiques³⁴ sur la vie des femmes, leurs effets émancipateurs, notamment par l'étude de l'évolution du vêtement³⁵. On évoque la manière dont les jeunes filles ont une meilleure connaissance de leur corps, ce qui peut également mener à la découverte du plaisir sexuel³⁶. La question du lien avec le féminisme est malgré tout peu étudiée en France.

Vers une histoire du sport féministe

Pourtant, dans les pays anglo-saxons, l'histoire des femmes dans le sport inclut la question du féminisme. Au Canada, Ann Hall est l'une des premières chercheuses à s'intéresser au lien entre sport et féminisme³⁷. Selon elle, « les femmes contestent l'idée de leurs limites physiques en s'engageant dans des sports considérés comme masculins, mais leur émancipation physique ne va pas sans résistance³⁸ ». L'histoire des sportives doit donc être étudiée en termes de domination, mais aussi en termes de lutte, de moments d'échappée, d'autonomie, de plaisir des femmes par elles-mêmes, d'amusement. Elle affirme : « L'histoire des femmes dans le sport est l'histoire d'une résistance culturelle » ; puis elle conclut que pour comprendre ce passé « nous avons besoin de nombreuses études sur les sportives, dans des cultures et à des époques variées ». Selon cette approche, la résistance par le sport ne consiste pas seulement à revendiquer une égalité d'accès, mais aussi une émancipation, une libération à travers le sport.

Dans les études anglo-saxonnes, la perspective la plus commune passe au fil des années d'une dénonciation des inégalités, et d'une analyse du sport comme lieu du patriarcat, à une mise en valeur des figures de femmes, accompagnée d'une étude des corps genrés³⁹. En France, les travaux se concentrent souvent sur les discriminations subies par les sportives ; à l'inverse, les chercheuses anglo-saxonnes comme Susan Cahn, Ann Hall ou Jennifer Hargreaves⁴⁰ étudient les figures émergentes

“formes identitaires” sexuées des femmes investies dans des sports “masculins” », *Movement and Sport Sciences*, n° 54, 2005, p. 63-90.

33. CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques et VIGARELLO Georges (dir.), *Histoire du corps*, t. 2, *De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Le Seuil, 2005 ; t. 3, *Les mutations du regard. Le xx^e siècle*, Paris, Le Seuil, 2006. ORY Pascal, *L'Invention du bronzage : essai d'une histoire culturelle*, Paris, Éditions Complexe, 2008.

34. Les activités physiques et sportives, considérées ici dans leur ensemble, pourraient être désignées simplement par l'expression « activités physiques », employée de manière générique et non restrictive.

35. BARD Christine, *Une Histoire politique du pantalon*, Paris, Le Seuil, 2010.

36. BRUIT ZAIDMAN Louise, HOUBRE Gabrielle, KLAPISCH-ZUBER Christiane et SCHMITT-PANTELE Pauline (dir.), *Le Corps des jeunes filles de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Perrin, 2001. CORBIN Alain (dir.), *Histoire du corps*, t. 2, *op. cit.*

37. HALL Ann, *Sport and Gender: a Feminist Perspective on the Sociology of Sport*, Ottawa, CAHPER Sociology of Sport Monograph Series, 1978.

38. HALL Ann, *Feminism and Sporting Bodies: Essays on Theory and Practice*, Leeds, Human Kinetics, 1996, p. 39, p. 101.

39. BANDY Susan J., « From Women in Sport to Cultural Critique: A Review of Books About Women in Sport and Physical Culture », *Women's Studies Quarterly*, vol. 33, n° 1/2, 2005, p. 246-261.

40. CAHN Susan K., *Coming on Strong. Gender and Sexuality in Twentieth-Century Women's Sport*, New York, Toronto, The Free Press, 1994. HALL Ann, *Feminism and Sporting Bodies*, *op. cit.* HARGREAVES Jennifer, *Heroines of Sport. The Politics of Difference and Identity*, Londres, Routledge, 2000.

des sportives, parfois qualifiées d'héroïnes, et les changements qu'elles permettent. Dans ce contexte, les approches biographiques, les problématiques liées à l'émancipation et le questionnement du lien avec le féminisme sont favorisés. Cependant, Helen Lenkyj souligne un écueil fréquent des biographies de sportives, qui consiste à « insister sur leurs efforts exceptionnels, simplifier ou oublier le contexte social et les effets différents de la classe sociale⁴¹ » : il s'agira ici de préférer, dans la mesure du possible, une perspective de biographies collectives, sans oublier de croiser genre et classes sociales (ainsi que d'autres catégories comme l'orientation sexuelle, voire *infra*). De même, le féminisme des théoriciennes des activités physiques est interrogé, permettant de faire émerger des figures aux parcours proches de celui de Milliat, telle Alice Profé en Allemagne⁴².

À l'inverse, l'historiographie française du sport semble marquée par les analyses de Jean Durry, Catherine Louveau et Pierre Arnaud. Pour Jean Durry, les activités physiques des femmes se développent « malgré l'indifférence des débats féministes sur la question sportive⁴³ ». Ainsi, selon la sociologue du sport Catherine Louveau : « Il y a peu de féministes militantes parmi les sportives ; de même n'y a-t-il guère d'allégations au sport dans les actions et mouvements féministes⁴⁴. » Plus récemment, elle écrit après avoir décrit le sexisme dans le sport : « Pourtant sport et féminisme n'ont guère fait route commune », et le sport est « un point aveugle du féminisme comme mouvement ». Selon elle, on peut seulement retenir des sportives « transgressives » et un « féminisme en acte⁴⁵ ». En 1997, Pierre Arnaud est invité à un colloque sur « L'antiféminisme en France de la Belle Époque aux années 1930⁴⁶ », et témoigne d'une incompréhension entre histoire du féminisme et histoire du sport. Il publie d'ailleurs son intervention dans un ouvrage d'histoire du sport, indépendant du colloque, organisé par Christine Bard à Angers. La question du lien entre les deux domaines est interprétée comme le fruit d'une ignorance réciproque : « Il y a d'abord une réelle difficulté à mettre en relation l'histoire du sport et l'histoire du féminisme. Si le féminisme n'est guère familier aux historiens du sport, le sport est, sauf exception remarquable, ignoré par les historiennes du féminisme⁴⁷. » Au-delà de l'historiographie, il n'y aurait selon lui pas de lien

41. LENKYJ Helen, *Women, Sport, and Physical Activity/La femme, le sport et l'activité physique, recherche et bibliographie*, Canada, Department of Supply and Services, 1988, p. 36, cité par LOUVEAU Catherine, « Inégalité sur la ligne de départ : femmes, origines sociales et conquête du sport », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 23, 2006, p. 119-143.

42. Par exemple, PFISTER Gertrud, « Breaking Bounds: Alice Profé, Radical and Emancipationist », *The International Journal of the History of Sport*, vol. 18, n° 1, 2001, p. 98-118.

43. DURRY Jean, « Le combat des femmes et l'évolution des structures », in Ronald HUBSCHER (dir.), *L'Histoire en mouvements. Le sport dans la société française XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Armand Colin, 1992, p. 103.

44. DAVISSE Annick et LOUVEAU Catherine, *Sport, école et société : la différence des sexes. Féminin, masculin et activités sportives*, op. cit., p. 127.

45. LOUVEAU Catherine, « Sportives », in Christine BARD (dir.), *Dictionnaire des féministes*, op. cit., p. 1368-1369.

46. Dispute historiographique soulignée dans un article sur Alice Milliat par CARPENTIER Florence, « Alice Milliat et le premier "sport féminin" dans l'entre-deux-guerres », *20 & 21. Revue d'histoire*, vol. 2, n° 142, 2019, p. 93-107.

47. ARNAUD Pierre, « Sport et anti-féminisme : mythe ou réalité? La construction historique d'une problématique identité féminine par le sport (1900-1939) », in Serge FAUCHÉ, Jean-Pierre CALLÈDE,

entre sport et féminisme ou antiféminisme, et la France serait en cela une exception : « Contrairement à ce qu'il se passe en Angleterre, aux États-Unis, ou au Canada, le mouvement féministe n'a jamais en France milité en faveur de l'accès des femmes aux pratiques sportives. » Il reconnaît également la concordance chronologique entre mouvement suffragiste et création des premières sociétés de gymnastique et de sport ouvertes aux femmes. Mais pour lui, « toutes ces initiatives ne sauraient relever du féminisme », notamment car « les mouvements féministes les ignorent⁴⁸ ».

Nathalie Rosol, dans sa thèse sur les femmes athlètes, reprend Pierre Arnaud et Catherine Louveau : selon elle, « le féminisme français se tient à l'écart de la cause des athlètes⁴⁹ ». Laurence Prudhomme-Poncet, dans sa thèse sur les footballeuses, souligne des liens concrets entre le journal féministe *La Française* et le football féminin de l'entre-deux-guerres, mais conclut tout de même à un simple « féminisme en action » ou « féminisme sportif⁵⁰ ». André Drevon, extérieur au milieu universitaire, a mené des recherches importantes sur Alice Milliat ; il cite également cette collaboration entre le journal *La Française* et la coupe de football du même nom et conclut quelques lignes plus loin qu'il n'y a pas de « rapports directs entre le mouvement sportif féminin et le féminisme organisé⁵¹ ». Anne Velez, dans sa thèse, après avoir évoqué plusieurs exemples d'éminentes féministes qui défendent les sportives, conclut : « Pourquoi un tel désintérêt⁵² [des féministes pour le sport] ? »

En retour, on est tenté de s'interroger : pourquoi une telle persistance de cette théorie, malgré les liens démontrés dans différentes thèses⁵³ ? Florence Carpentier y apporte une réponse. Elle identifie une « lignée » historiographique allant de Pierre Arnaud à son ancien étudiant Thierry Terret ; puis, lui-même ayant dirigé de nombreuses thèses, à ses doctorantes Nathalie Rosol et Laurence Prudhomme-Poncet⁵⁴. L'idée d'une absence de lien est donc conservée malgré l'accumulation progressive de nouvelles découvertes sur ce point et à l'exception d'un seul « féminisme en action ». Cependant, une inflexion semble avoir eu lieu récemment : des articles de Valérie Boulain et Cécile Ottogalli-Mazzacavallo ont confirmé l'engagement de la presse féministe auprès des sportives⁵⁵ en 2007.

Jean-Louis GAY-LESCOT et Jean-Pierre LAPLAGNE (dir.), *Sport et identités*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 17.

48. *Ibid.*, p. 18.

49. ROSOL Nathalie, *L'Athlétisme féminin en France*, op. cit., p. 177.

50. PRUDHOMME-PONCET Laurence, *Histoire du football féminin au XX^e siècle*, op. cit., p. 107.

51. DREVON André, *Alice Milliat. La passionaria du sport féminin*, Paris, Vuibert, 2005, p. 34.

52. VELEZ Anne, *Les Filles de l'eau. Une histoire des femmes et de la natation en France (1905-1939)*, thèse d'histoire, sous la direction de Christine Bard, Angers, université d'Angers, 2010, p. 254.

53. Autre exemple : OTTOGALLI-MAZZACAVALLO Cécile, *Femmes et alpinisme*, op. cit., p. 295. Elle avance qu'ouvrir un espace de liberté de pratique suffit à participer à l'émancipation et à un mouvement féministe « modéré mais réel ».

54. CARPENTIER Florence, « Alice Milliat et le premier "sport féminin" », art. cité.

55. BOULAIN Valérie, « La place du sport dans le débat féministe en France, étude d'un quotidien, le journal *La Fronde*, 1897-1926 », in ÉVELYNE COMBEAU-MARI (dir.), *Sport et Presse en France (XX^e et XX^e siècles)*, Paris, Le Publieur, 2007, p. 143-152. OTTOGALLI-MAZZACAVALLO Cécile, « Le sport et le féminisme au tournant du siècle : la sportive comme nouvelle figure de l'émancipation », in ÉVELYNE COMBEAU-MARI (dir.), *Sport et Presse en France*, op. cit., p. 152-172.

Du côté de l'histoire du féminisme, Florence Rochefort et Laurence Klejman évoquent rapidement quelques féministes intéressées par les activités physiques⁵⁶. Quant à Christine Bard, elle fait le constat du rejet des sportives par certaines féministes modérées de l'entre-deux-guerres, et propose une première piste explicative à partir de l'exemple de Violette Morris, en avançant que les transgressions des sportives et leur assimilation aux lesbiennes ont pu faire craindre une stigmatisation de la cause des femmes⁵⁷.

Dans la recherche anglo-saxonne, des essais de définition et de catégorisation ont déjà eu lieu. Gertrud Pfister a mis au point une typologie des féminismes dans le sport à partir des exemples de l'Allemagne et des États-Unis : selon elle, la conception que l'on a des activités physiques et sportives dépend directement de la nature et du degré de féminisme des actrices⁵⁸. Aux États-Unis, le féminisme mènerait à la recherche d'activités alternatives, qui rejettent la compétition, avec la volonté que les femmes conçoivent leur propre éducation physique. Cependant, sa typologie est basée principalement sur la deuxième vague. De même, quand la Britannique Jennifer Hargreaves parle de « *sport feminism* » ou « féminisme sportif », elle en exclut la première vague. Elle le définit comme « montrer, contester et éliminer les pratiques et politiques de discrimination basées sur le genre⁵⁹ », ou encore comme « le désir de démasquer et éliminer les discriminations contre les femmes dans le sport⁶⁰ ». Selon elle, durant la première vague féministe, il n'existait pas de féminisme spécifique au sport à proprement parler, mais plutôt des militantes qui se sont battues pour faire reconnaître le droit d'accéder au sport et à l'éducation physique.

Quelles pratiques ?

Au sein de la première vague où les féministes abordant la question des activités physiques sont minoritaires, il semble plus intéressant de pencher vers une définition large du féminisme comme des activités physiques. Les personnalités n'appartenant pas strictement au mouvement féministe mais ayant des prises de position individuelles pourront ainsi être incluses. Concernant les activités pratiquées, il est difficile de se limiter au « sport » au sens strict sans avoir une impression de découpe artificielle du sujet. Le sport moderne, qui émerge dans le contexte patriarcal des *public schools*, ne couvre qu'une petite partie des activités

56. KLEJMAN Laurence et ROCHEFORT Florence, *L'Égalité en marche : le féminisme sous la Troisième république*, Paris, Presses de la Fondation nationale de sciences politiques, 1989.

57. BARD Christine, « Le lesbianisme comme construction politique », in Éliane GUBIN, Catherine JACQUES et Florence ROCHEFORT et al. (dir.), *Le Siècle des féminismes*, Paris, Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, 2004, p. 111-126.

58. PFISTER Gertrud, « Her Story in Sport: Toward the Emancipation of Women », in Pierre ARNAUD et Thierry TERRET (dir.), *Histoire du sport féminin*, t. 1, *Histoire et identité*, op. cit., p. 213-228.

59. HARGREAVES Jennifer, « Les approches féministes du sport », in Fabien OHL (dir.), *Sociologie du sport : perspectives internationales et mondialisation*, Paris, Presses universitaires de France, 2006, p. 109-130.

60. « *The desire to unmask and eliminate discrimination against women in sports.* » EDWARDS Jessica et HARGREAVES Jennifer, « Feminism », in Karen CHRISTENSEN, Allen GUTTMANN et Gertrud PFISTER (dir.), *International Encyclopedia of Women and Sports*, vol. 1, New York, Macmillan Reference USA, 2001, p. 395-402.

physiques, ce qui est encore plus vrai concernant les femmes. C'est pourquoi il est plutôt question ici d'« activités physiques », afin de recouvrir une réalité plus large que le sport, et notamment les pratiques non compétitives et hors des fédérations. L'expression inclut les activités issues de la noblesse (escrime, équitation, chasse), les activités de plein air (marche, vélo), la gymnastique, l'éducation physique, les activités motorisées (aviation, automobile) et les sports au sens strict. Cette acception large se restreindra au fil de l'étude en fonction des sources trouvées, et permettra de souligner quelles sont les activités qui intéressent le plus les féministes et inversement, quelles sont les pratiquantes les plus proches du mouvement féministe. Cette perspective ouverte permet notamment de s'intéresser à la volonté des femmes de participer à l'armée ; à l'inverse, la danse s'en est trouvée écartée. De même, plutôt que des considérations sur l'aviation comme sport, l'inclusion des aviatrices au corpus se justifie d'abord par leur présence forte dans la presse féministe ; *a posteriori*, elle se trouve justifiée par leur inclusion plus concrète dans les réseaux féministes.

Problématique(s)

Au croisement de l'histoire des féminismes et de celle des activités physiques, il s'agit de redessiner un réseau de féministes sportives, pratiquant et militant dans des clubs et associations féministes, et centré autour de la figure tutélaire d'Alice Milliat. Dans quelle mesure Milliat et ses proches, notamment les dirigeantes de la FSFSF (Fédération des sociétés féminines sportives de France) sont-elles féministes ou proches des féministes ? Reprennent-elles leurs luttes, leurs arguments, leurs discours ? Quelles sont les féministes et groupements qui les soutiennent, les journaux qui les défendent ? Quelles sont les différentes idées, les désaccords qui traversent ces « féminismes sportifs » ? Comment les catégoriser ? Les activités physiques peuvent en effet être perçues comme un lieu de libération, d'émancipation ou tout simplement de santé, afin de répondre à des objectifs patriotiques ou natalistes. On cherchera à déterminer si les conceptions des activités physiques sont fonction de la nature et du degré du féminisme et de la définition donnée à la place des femmes dans la société, comme l'a montré Gertrud Pfister dans un autre contexte⁶¹.

Une attention particulière sera portée à l'analyse des discours des pratiquantes : évoquent-elles un sentiment d'émancipation, et comment expriment-elles leurs émotions en lien avec les activités physiques ? Quel est leur parcours, leur catégorie sociale ? Cherchent-elles à remettre en cause les normes de genre ou à dissimuler leurs transgressions⁶² ? On se demandera comment des femmes plus ou moins proches du féminisme ont tenté de transgresser les contraintes sociales liées à leur corps en s'appuyant sur les activités physiques naissantes. Certaines ont concrètement appartenu et participé au mouvement féministe,

61. PFISTER Gertrud, « Her Story in Sport: Toward the Emancipation of Women », in Pierre ARNAUD et Thierry TÈRRET (dir.), *Histoire du sport féminin*, t. 1, *Histoire et identité*, op. cit., p. 213-228.

62. BUTLER Judith, *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, Paris, La Découverte, 2006.

en étant plus ou moins intégrées dans les réseaux concernés. Dans la limite du possible, et donc des sources disponibles, une attention particulière sera portée non seulement sur le militantisme mais aussi sur la vie privée⁶³, et sur le lien entre vie privée et vie publique⁶⁴.

Espace, temps, sources

Tandis que les années 1910 et 1920 sont des moments d'essor, les années 1930 voient un repli important des deux dynamiques parallèles. L'année 1939 offre une clôture convenue mais néanmoins légitime, la guerre et la mise en place du régime de Vichy mettant un terme aux derniers sursauts féministes et inaugurant une nouvelle ère pour les sportives désormais sous dépendance des institutions masculines. La période couverte est ainsi parcourue d'une double dynamique d'extension et de replis. L'espace étudié se limite à la France métropolitaine en raison de modalités différentes de diffusion des activités physiques en contexte colonial⁶⁵. Les jeux d'influences internationales seront évoqués avec l'étude de la Fédération sportive féminine internationale (FSFI).

Les années 1910-1920 constituent un essor important avec la mise en place d'une institutionnalisation. Les années précédant la Grande Guerre voient se développer un premier élan qui se poursuit malgré le contexte de conflit, voire grâce à lui. Patriotisme et maternalisme sont en effet favorables au développement, dans une fédération autonome de sportives, d'un sport de compétition toujours critiqué mais qui connaît au début des années 1920 un moment de grâce, qui est aussi un moment d'alliance avec le mouvement féministe. Les figures de championnes émergent ; même lorsqu'elles s'engagent peu, elles apparaissent malgré elles comme des figures du féminisme, y compris pour les militantes elles-mêmes qui les considèrent en pionnières de la cause des femmes. Le dernier moment de cette thèse est celui d'une double dynamique d'extension internationale du sport des femmes suivie d'un repli français, lui-même inscrit dans un contexte mondial. Sous une direction française, les sportives s'organisent à l'international pour promouvoir leurs propres compétitions au sein de la FSFI : différentes influences et définitions des sports pour les femmes s'y jouent. En France, des féministes prennent part aux débats sur les activités physiques des femmes et leurs limites, montrant l'existence de différents féminismes sportifs reposant sur des finalités divergentes. Enfin, les années 1930 témoignent d'un repli des féminismes comme de certaines modalités de mise en mouvement des corps des femmes, devenues trop transgressives ; elles sont remplacées par d'autres qui leur sont désormais préférées. L'alliance entre féministes et sportives se reconfigure et connaît un dernier moment avant l'irruption de la guerre.

63. STANLEY HOLTUN Sandra, « The Suffragist and the "Average Woman" », *Women's History Review*, vol. 1, n° 1, 1992, p. 9-24.

64. CAINE Barbara, « Feminist Biography and feminist History », *Women's History Review*, vol. 3, n° 2, 1994, p. 247-261, p. 251-252.

65. COMBEAU-MARI Évelyne (dir.), *Sport et loisirs dans les colonies (XIX^e et XX^e siècles)*, Paris/Saint-Denis, Le Publieur/université de la Réunion, 2004.

Cette étude s'appuie sur des archives issues des mouvements féministes et des organisations sportives. Dans la première catégorie les fonds de la bibliothèque Marguerite Durand (BMD) ont été d'une grande aide, complétés par les dossiers et fonds de la Bibliothèque historique de la ville de Paris (BHVP). La presse féministe, différents essais féministes ont été analysés, mais aussi des thèses de doctoresses intéressées par le sport et, parfois, également féministes.

Parmi les archives issues des organisations sportives, ont été consultées celles du club Fémina-Sport, du musée national du Sport, de l'Iconothèque de l'INSEP (Institut national de sport, de l'expertise et de la performance), du Centre d'études olympiques de Lausanne, mais aussi celles de la Fédération française de tennis (FFT) afin de pouvoir comparer le fonctionnement d'une fédération mixte à celle de la fédération non mixte des sportives portée par Alice Milliat. Les journaux étudiés sont les organes de la FSFSF (*La Femme sportive* puis *Sportives*), la presse sportive, complétées par la presse quotidienne généraliste et la presse féminine.